

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 30 septembre 2014 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/14.05/WG

**Présents:** VZF: Freddy HOSTE – Tomas CASSIMAN  
FFBN: Billy WILLIAMS  
Wouter GEORGES, secrétaire général

### 1. Approbation PV réunion précédente CDWP 27.05.2014

Le procès-verbal est lu et approuvé.

### 2. Composition Commission de Discipline

Suite à l'appel général dd. 07.08.2014 la FRBN n'a malheureusement reçu aucune candidature pour ces postes vacants au sein de la CDWP. Surtout l'absence d'un 2<sup>ème</sup> membre effectif de la FFBN est une matière urgente afin de pouvoir tenir des délibérations réglementaires en cas des affaires disciplinaires avec convocation. À la demande explicite du CA FRBN W. GEORGES a déjà contacté le président de la CSWP à ce sujet pour chercher et recruter à court terme un nouveau membre effectif parmi les anciens coaches, joueurs ou arbitres dans le milieu de water-polo. La CDWP discute aussi la nécessité d'un membre suppléant par rôle linguistique. Pour le moment la FRBN n'a également reçu aucune candidature concrète pour ces postes.

### 3. Commentaires réunion CCA-CSWP-CDWP dd. 23.09.2014

F. HOSTE et T. CASSIMAN donnent des précisions sur le déroulement et le contenu de cette réunion annuelle de coordination.

F. HOSTE déplore l'absence d'un membre néerlandophone de la Commission Centrale des Arbitres à la réunion.

La CDWP a pris connaissance de la proposition de la part de la CCA sur l'adaptation du tableau des sanctions automatiques en mentionnant des sanctions et mesures disciplinaires minimales très spécifiques pour violence verbale et physique envers les arbitres et les officiels.

La CDWP tient à rappeler son intention d'introduire une punition plus sévère dans le tableau des sanctions automatiques pour tout cas spécifique d'agression physique envers l'arbitre et la CDWP examinera cette problématique en détail. La CDWP juge toutefois qu'une certaine gradation relative aux diverses formes et genres de violence verbale doit être incluse et la CDWP demandera l'avis profond de M. C. LIPPENS pour la rédaction du nouveau tableau des sanctions automatiques.

W. GEORGES signale finalement qu'il n'appartient pas à la CCA de critiquer ou de commenter le fonctionnement et les décisions de la Commission de Discipline WP autonome qui prend toujours une décision de manière discrétionnaire sur honneur et conscience sur base de tous les éléments du dossier.

### 4. Courrier:

La Commission de Discipline a pris connaissance du courrier suivant ou de l'information suivante:

- Procès-verbal réunion Commission Centrale des Arbitres 05.08.2014.
- Invitation Réunion Annuelle Commission Centrale des Arbitres – 05.09.2014 (Sint-Niklaas & La Louvière). La CDWP déplore la scission de cette importante rencontre annuelle des arbitres qui pourrait être néfaste pour l'unisson et la communication uniforme.
- Composition Commission Centrale des Arbitres jusqu'à 2016.
- Commission Sportive Nationale WP : désignation des 2 délégués effectifs de la VZF (Wim SYMOENS & Dirk POELMANS)
- Correspondances sur l'application correcte de la suspension/sanction de P. POLLAK.

### 5. Examen rapports arbitres

#### 5.1. Match 4703/SH III EN – GZVN du 24/05/2014: rapport arbitre BOURGEOIS

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre D. BOURGEOIS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 matches** pour le joueur **Ben VERWICHTE (GZVN)** pour brutalité (coupe de tête). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

#### 5.2. Match 7256/U17 SCSG – ORCA du 25/05/2014: rapport arbitre BOURGEOIS

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre D. BOURGEOIS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 matches** pour le joueur **Thomas VAN CAEKENBERGHE (ORCA)** pour brutalité (coup de pied volontaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 match** de toutes fonctions officielles pour le coach **Patrick LOYENS (ORCA)** pour carte rouge (mauvaise conduite). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

#### 5.3. Match 1003/SL RSCM-CCM du 13/09/2014: rapport arbitre PASCU

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. PASCU.

La Commission de Discipline confirme les sanctions automatiques de **2 matches** pour le joueur **Benjamin SOUPART (CCM)** pour brutalité (coup volontaire dessus de l'eau). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

**5.4. Match 2204/SH II R MZVA – GZV du 20/09/2014: rapport arbitre DESRUMAUX**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre V. DESRUMAUX.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 matches** pour le joueur **Robin SLUYTS (MZVA)** pour brutalité (coup de pied volontaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

**5.5. Match 7101/U17 B WPW – ENL van 14/09/2014: rapport arbitre DEPUYDT**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du message par email de l'arbitre A. DEPUYDT.

Malheureusement la Commission de Discipline ne sait pas confirmer ou imposer la sanction automatique suite aux vices de procédure flagrants sur la feuille de match.

La Commission de Discipline demande à la Commission Centrale des Arbitres de porter l'attention de l'arbitre concerné sur la notification obligatoire et correcte des sanctions automatiques sur la feuille de match.

**5.6. Match 8003/U15 A CNT – TZK van 20/09/2014: rapport arbitre DEPUYDT**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre A. DEPUYDT.

Malheureusement la Commission de Discipline ne sait pas confirmer ou imposer la sanction automatique suite aux vices de procédure flagrants sur la feuille de match.

La Commission de Discipline demande à la Commission Centrale des Arbitres de porter l'attention de l'arbitre concerné sur la notification obligatoire et correcte des sanctions automatiques sur la feuille de match.

Pour le moment la FRBN n'a pas encore reçu la plainte officielle de CNT nonobstant leur indication formelle à la feuille de match.

**6. Divers :**

W. GEORGES a établi un calendrier provisoire de réunions pour la saison WP 2014-2015 :

- |                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| * mardi 28 octobre 2014  | * mardi 24 février 2015 |
| * mardi 25 novembre 2014 | * mardi 24 mars 2015    |
| * mardi 16 décembre 2014 | * mardi 28 avril 2015   |
| * mardi 27 janvier 2015  | * mardi 26 mai 2015     |

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général

**Prochaine réunion Commission de Discipline Water-polo:  
MARDI 28 OCTOBRE 2014 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES**